



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 avril 2023

Développement de la chaleur renouvelable : la filière présente son « Plan Marshall » à la ministre de la Transition énergétique

Alors que le Gouvernement présentera dans les prochaines semaines les contours de la prochaine Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), les acteurs de la chaleur renouvelable et de récupération ont remis ce jour à Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, une proposition de « Plan Marshall » qui permettra de transformer, d'ici 2030, 54 % de la chaleur consommée en France en énergie renouvelable, locale et compétitive.

La chaleur, qui représente près de la moitié de l'énergie consommée en France, est encore trop souvent la « grande oubliée » du débat énergétique actuel, alors même qu'elle continue de dépendre très majoritairement d'énergies fossiles importées.

Les sources d'énergies renouvelables et de récupération sont en progression constante et représentent déjà 23 % de la consommation totale de chaleur en France. Mais il est essentiel d'aller plus loin et plus vite. Les acteurs de la filière ont ainsi présenté ce jour à Agnès Pannier-Runacher un « Plan Marshall » qui permettra de porter cette part à 54 % dès 2030.

Ce plan constitue une opportunité pour conjuguer aux bénéfices environnementaux des retombées économiques et des créations d'emplois sur les territoires. Ces 300 TWh de chaleur renouvelable et de récupération éviteront l'émission de 62 millions de tonnes de CO2 tous les ans, généreront des économies pour les finances publiques et la balance commerciale du pays en effaçant plus de 15 milliards d'euros d'importations d'énergies fossiles et profiteront directement aux ménages et aux entreprises. Ils sont également source de souveraineté énergétique pour la France et l'Europe en permettant de valoriser des ressources disponibles sur nos territoires.

Cette ambition repose sur une série de propositions législatives et réglementaires, ainsi que sur une augmentation pluriannuelle du Fonds chaleur. Dès à présent, l'enveloppe du Fonds pour 2023 devrait être portée à 750 M€ pour lancer tous les projets déjà transmis à l'ADEME.

L'Union européenne vient d'envoyer un signal très fort, en prévoyant de doubler la part des énergies renouvelables d'ici 2030. Cette accélération devra nécessairement passer par le déploiement massif de sources de chaleur renouvelable additionnelles si nous souhaitons tenir nos engagements climatiques et faire face à l'urgence énergétique : la PPE qui sera présentée en juin prochain constitue celle de la « dernière chance » !

Téléchargez le [Plan Marshall de la chaleur renouvelable et de récupération ici](#).

À propos de l'AFPG

L'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG), a été créée le 15 juin 2010 à Paris. Elle fédère une centaine d'entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DRO. L'AFPG a pour objectif de promouvoir et d'accélérer le recours à la géothermie, énergie renouvelable, locale et non intermittente, faiblement émettrice de CO2 et capable de produire de l'électricité, de la chaleur et du froid.

www.afpg.asso.fr

Contact presse - Virginie Schmidlé-Bloch - virginie.schmidle@afpg.asso.fr - 07 86 58 67 17

À propos de l'ATEE

L'Association technique énergie environnement (ATEE) est une association professionnelle française dont le but est la promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien aux énergies renouvelables. Elle compte 2 500 adhérents et publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie. Avec ses 6 clubs thématiques (CEE, Biogaz, Power to gaz, Stockage d'énergies, Cogénération, Pyrogazéification) et ses 11 délégations régionales, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexion pour ses adhérents permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience.

www.atee.fr

Contact presse - Carine Fadat - c.fadat@atee.fr - 01 46 56 35 42

À propos d'AMORCE

Rassemblant plus de 1 000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets et d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

www.amorce.asso.fr

Contact presse - Valentin Blanc - vblanc@amorce.asso.fr - 04 81 91 84 66



À propos du CIBE

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie.

www.cibe.fr

Contact presse - Élodie Payen - contact@cibe.fr - 09 53 58 82 65

À propos d'ENERPLAN

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...). Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire. Ses missions : représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse - Martine Lauseure (AGM communications - martine@lauseure.com - 06 15 02 82 60

À propos de la FEDENE

La FEDENE regroupe 500 entreprises de services d'économies d'énergie, de chaleur et de froid renouvelables et de récupération, de facility management et d'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermiques.

www.fedene.fr

Contact presse - Romain Giglio - romain.giglio@publicis.com - 06 24 74 68 05

À propos du SER

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 480 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

www.enr.fr

Contact presse - Violaine Hacke - service_presse_ser@enr.fr - 06 28 47 53 55

À propos de Via Sèva

L'association Via Sèva a été créée en novembre 2000, sa mission est de faire découvrir au grand public le fonctionnement et les avantages des réseaux de chaleur et de froid, aussi bien sur le plan de leurs performances énergétiques et du prix, que de leur impact positif sur l'environnement.

www.viaseva.org

Contact presse - Léo Valentin - lvalentin@fedene.fr - 06 85 58 96 62